



ÉCHELLES : L - urbain + architecture
REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE : Architecte / paysagiste / urbaniste
FAMILLE DE SITE : CRÉER DES PROXIMITIÉS - Interfaces et cycles courts
LOCALISATION : Ville de Romainville, quartiers des Ormes et du Chemin vert
POPULATION : 26 000 habitants / Est Ensemble : 408 000 hab.
SITE STRATÉGIQUE : 15 ha **SITE DE PROJET** : 2,7 ha
SITE PROPOSÉ PAR : Ville de Romainville, EPFIF
ACTEURS IMPLIQUÉS : Ville, Est Ensemble, Département 93, Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF), Région IDF, Etat
PROPRIÉTAIRES DU SITE : Ville de Romainville, Département 93
SUITES DONNÉES AU CONCOURS : Guide de développement urbain, schéma d'orientation, intervention architecturale

COMMENT LE SITE CONTRIBUE-T-IL A LA VILLE PRODUCTIVE ?
Au sud de la ville, à proximité de l'Autoroute A3, sur les traces d'infrastructures routières obsolètes, le site aujourd'hui constitué de délaissés urbains en attente de l'arrivée du tramway (T1), constitue une formidable opportunité foncière, un levier majeur pour le développement d'un nouveau « morceau de ville » relié au centre ville, conjuguant de nouvelles formes d'activités urbaines (locaux d'activités, logistique urbaine, ...) associées à une programmation d'habitat favorisant l'émergence de nouveaux usages et d'équipements publics. A travers le développement de nouvelles mobilités tramway (T1), ce territoire, actuellement enclavé, doit pouvoir faire émerger des synergies qui permettront de le relier aux différentes centralités de l'est métropolitain (Montreuil, Noisy-le-Sec, Fontenay-sous-Bois.) et engendreront ainsi une meilleure équité des territoires.

STRATEGIE DE LA VILLE
La ville affiche une politique volontaire en faveur de la co-construction avec les habitants, la biodiversité et la nature en ville, elle est précurseur en matière d'agriculture urbaine avec le projet de Cité Maraîchère, et engagée dans une démarche de sensibilisation et de pédagogie. Elle mène une action prioritaire sur les quartiers d'habitat social par une recherche de diversification en matière d'habitat et d'activités. Elle affiche une volonté politique forte permettant de développer des outils de maîtrise foncière en partenariat avec l'EPFIF (Etablissement public foncier d'Ile-de-France), afin d'assurer la qualité architecturale et environnementale des programmes de logements mais également la mixité sociale et fonctionnelle en développant des partenariats publics privés. Romainville souhaite poursuivre une démarche novatrice et expérimentale partagée avec la population et recherche une thématique spécifique qui rassemble lieux de production, de formation, de distribution, d'échange ainsi que des lieux de résidence.



Rue Gallieni, support du futur T1



Quartier des ormes

DESCRIPTION DU SITE

En limite avec la commune de Montreuil et donc en entrée de ville, le site de projet est composé aujourd’hui de délaissés urbains et d’infrastructures routières lourdes amenées à disparaître dans l’attente de la construction de la ligne de tramway T1(début des travaux 2019) dont le prolongement reliera Bobigny à Val de Fontenay. La démolition de l’auto-
route A186 ainsi que les parcelles en friches environnantes génèrent environ 10 ha de foncier sur les communes de Montreuil et Romainville dont 2,7 ha à Romainville. Si l’autoroute A3, couvert au Nord du site sur un petit tronçon, engendre une rupture forte dans le paysage et des nuisances (pollution, bruit), il constitue par ailleurs un atout de desserte majeur induisant des potentialités programmatiques autour de la logistique urbaine. Le quartier est constitué de petits pavillonnaires associés à

des locaux d’activités et des logements collectifs, qu’il s’agit de préparer à l’arrivée du tramway qui va permettre son désenclavement. Le tissu actuel est porteur d’une mixité fonctionnelle et sociale qu’il est important de valoriser et d’exploiter. La cohabitation entre des locaux d’activités artisanales et des logements individuels ou collectifs engendre une vie de quartier à renforcer, à dynamiser, à relier, à diversifier.

DANS LE PROGRAMME DE MIXITE URBAINE, COMMENT LA PRODUCTION EST-T-ELLE PRISE EN COMPTE ?

Autour du futur T1, il s’agit de faire éclore de nouveaux programmes de constructions favorisant une mixité fonctionnelle déjà présente (activités, services, formation...), articulée avec des typologies de logements prenant en compte la diversité des besoins et des attentes



L’A186, infrastructure à démolir

de nouvelles populations. Véritable opportunité foncière à l’articulation de deux secteurs de la ville devant permettre la réunification de sites morcelés par la création d’espaces publics et le développement propre d’un territoire qui se voudra à la fois dans la continuité, dans l’articulation mais aussi dans la création d’un développement urbain autour de la station « Libre pensée ». L’autoroute A3 d’une part et les nouvelles connexions locales permettent d’imaginer un développement de nouvelles activités ((logistique urbaine/ économie circulaire).Une réflexion tant programmatique que spatiale est attendue afin d’engager un processus de transformation et de liaison de ce territoire avec le reste de la commune et en continuité avec Montreuil. Comment inscrire dans un territoire en friche des activités, des services, des équipements, des logements en lien avec le reste de la ville et satisfaire la demande de « Nature en ville » ?





Rue de la Libre-Pensée, sous l'A186



Extrémité de la rue Gallieni, vue sur l'autoroute A3



Dessous de l'A186 à démolir, site de projet



Extrémité rue des ormes, sous l'A186 (à démolir) vers la rue du Docteur Calmette